

	IMPRIME	ACVE 012
	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	A

1. IDENTIFICATION DE PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : **PACK**

Fournisseur : SICAM
Lieu dit des CAMIS BP n°1
81 240 ALBINE

Tel : 05/63/97/58/40
Fax : 05/63/98/45/58
Mail : sicam@sicam-sa.fr

Numéro d'appel d'urgence : Pompiers 18

2. COMPOSITION

Composé d'un format de polyéthylène et d'un joint étanche autocollant.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Danger potentiel pour l'homme : Pourrait exceptionnellement provoquer une irritation des voies respiratoires, ou des démangeaisons au niveau de la peau.

4. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

Inhalation : Amener le sujet à l'air libre, rincer la gorge et faire moucher pour évacuer la poussière.

Contact avec la peau : En cas d'allergie, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau claire pendant au moins un quart d'heure et consulter éventuellement un médecin

Ingestion : Sans objet

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : Eau, eau pulvérisée, extincteur

Moyens d'extinction à ne pas utiliser : Aucun

Risques particuliers : Pas de risque particulier

Equipement de protection spécial : Pas d'équipement particulier

6. MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Non Applicable

	IMPRIME	ACVE 012
	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	A

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :

Mesures techniques :	Pas de mesures particulières
Précautions :	Non concerné
Conseil d'utilisation :	Non concerné

Stockage :

Mesures techniques :	Pas de mesures particulières
Conditions de stockage :	A l'abri des intempéries (recommandées)
Matières incompatibles :	Aucune
Matériaux d'emballage :	Carton
Recommandé :	Pas de recommandations particulières

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôle de l'exposition lié à la protection de l'environnement : Aucun contrôle spécifique

Valeurs limites d'exposition : Aucune

Mesure d'ordre technique : Aucune

Equipement de protection individuelle :

Protection Respiratoire :	En cas de poussière, port d'un masque envisageable.
Protection des mains :	Port de gants envisageable.
Protection de la peau et du corps : autre que les mains	Vêtements ample à manche fermées.
Protection des yeux :	Le port de lunettes de protection est possible.
Mesures d'hygiène :	Après un contact prolongé, se laver les mains à l'eau et au savon.

9. PROPRIETE PHYSIQUE

<u>Aspect</u> :	Pack
<u>Etat physique</u> :	Solide
<u>Couleur</u> :	Noire
<u>Odeur</u> :	Inodore
<u>Ph</u> :	Non Applicable
<u>Solubilité dans d'eau</u> :	Insoluble

10. STABILITE DU PRODUIT ET REACTIVITE

<u>Stabilité</u> :	Stable
<u>Réactions dangereuses</u> :	Non concerné
<u>Produits en décompositions dangereux</u> :	Non concerné en condition normale d'utilisation

	IMPRIME	ACVE 012
	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	A

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<u>Toxicologie aigue :</u>	Non concerné
<u>Toxicologie chronique :</u>	Non concerné
<u>Effets locaux :</u>	
Inhalation :	Pourrait exceptionnellement provoquer des picotements de la gorge et des muqueuses nasales.
Contact avec la peau :	Pourrait exceptionnellement provoquer des démangeaisons passagères ou des rougeurs du à une irritation mécanique.
Contact avec les yeux :	Exceptionnellement risque d'allergie Eventuellement picotement passager ou d'inflammation.
Ingestion :	Risque d'irritation des voies aérodigestives supérieures

12. INFORMATIONS ECOTOXICOLOGIQUES

Aucun risque sur l'environnement ; Matière recyclable

13. INFORMATIONS SUR LES POSSIBILITES D'ELIMINATION DES DECHETS

Les déchets et emballages doivent être traités selon les réglementations en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales : Pas de recommandations spéciales

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Marquage selon les directives CEE: l'étiquetage n'est pas exigé
R-classification/S-classification: non applicable

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette Fiche de Données Sécurité est faite par le producteur de façon volontaire bien que le produit concerné ne soit ni une substance ni une préparation.
Nos consommateurs de produits sont responsables de respecter la législation locale et la réglementation.